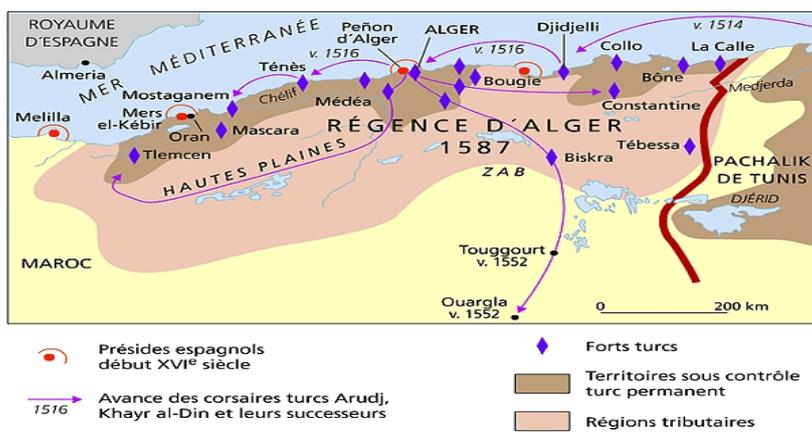


qu'il refusa au Cheikh de Qaçha ben Fetah et donna à un homme de Ben-Bouta. Le jour des noces, le jeune homme évincé l'enleva et la tua plutôt que de la rendre. Le saint jeta dans le vent une poignée de sable et dispersa de même les habitants du village maudit, qui se retrouvèrent....à Ghadamès.

En 1727, Laghouat passe sous la domination des Ottomans.

En 1741, le bey du Titteri, à la tête d'une imposante armée, assiégea la ville. Défait, il reprit la route de Médéa.

En 1785, le bey d'Oran sur l'ordre du dey d'Alger, mena une expédition punitive contre Laghouat qui refusait toujours de payer l'impôt annuel de 700 réaux.



Guillaume MAREY-MONGE (1796/1863) *

(*) *Il fit planter les premières vignes sur les montagnes de Médéa. « Un guerrier bourguignon ne pouvait pas faire moins ». Ses essais en viticulture, dans sa subdivision, ont été heureux, et l'on récolta depuis beaucoup de vin blanc surtout, dans la campagne de Médéa. Il est aussi le promoteur de Corps montés sur des chameaux ».*

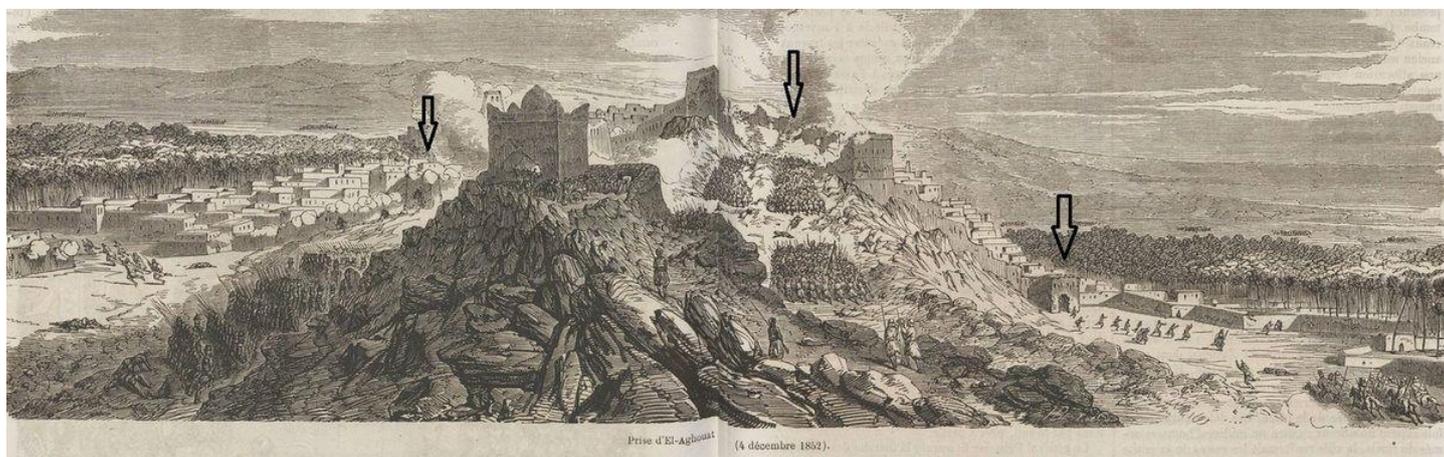
A cause de son éloignement, l'oasis paya fort irrégulièrement tribut aux Turcs d'Alger. Elle se soumit sans coup férir au général Marey-Monge en 1844, mais fit défection quelques années plus tard, donnant asile au chérif Mohammed Ben Abdallah, ennemi de la France et agitateur redoutable. Pour la soumettre, il fallut une expédition, organisée en décembre 1852, sous les ordres du général, depuis Maréchal, Pélissier qui prit d'assaut la ville.

Présence française 1830 - 1962

En dépit des avancées de la colonisation de l'Algérie, le sud des provinces d'Alger et d'Oran restaient sporadiquement troublées par des révoltes des tribus. Dans le courant de l'année 1852, ce mouvement semble se coaguler aux alentours de Laghouat, sous l'impulsion du schériff d'Ouargla, Mohammed Ben-Abdallah.

Le général Pélissier, commandant la province d'Oran, est chargé de réprimer ce soulèvement. Il forme une colonne à Oran et quitte la ville le 4 novembre 1852. Il rejoint une seconde colonne partie de Saïda, sous les ordres du général Bouscaren. Après avoir pris quelque repos et procédé au vote sur le rétablissement de l'Empire (2823 oui sur 3119 votants), la colonne repart et rejoint le 2 décembre 1852 une troisième colonne, celle du général Yusuf déjà sous les murs de Laghouat.

La ville est assise le long d'un mamelon rocheux coupé par un ruisseau, elle dessine un amphithéâtre de maisons basses autour desquelles court une muraille crénelée. Au Sud-ouest, la casbah de Ben-Salem dresse son minaret au dessus de quatre maisons à deux étages, réunies par les terrasses, qui forment un véritable réduit pour la défense. La clé de la position est le au Sud-est de la ville.



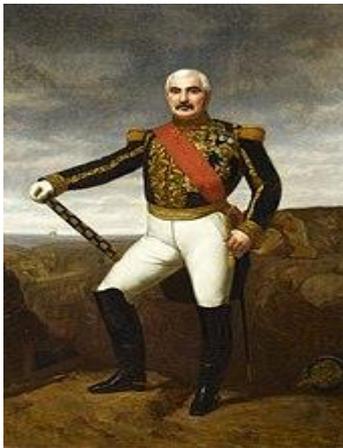
« L'Algérie est entourée d'une large bande de terre fertile que baignent les flots de la Méditerranée, que parcourent mille ruisseaux, et qui, au Sud, pousse vers l'océan du désert ses promontoires verts, cultivés ou boisés. Cette bande de terre fertile s'étend à partir de la mer sur une profondeur qui varie entre 40 et 70 lieues. C'est le Tell.

« Au-delà, s'étend le Sahara algérien, le commencement du désert, mais où il semble que la nature féconde ait voulu encore lutter contre le feu destructeur. Quelques ombrages, quelques oasis viennent ça et là tacheter la vaste plaine de sable. C'est le dernier effort de la vie et de la fraîcheur. Au-delà s'étend le Grand désert, l'immensité aride.

« Le Sahara algérien présente trois grandes oasis, et dans chacune d'elle une ville importante Géryville à l'ouest, Biskra au centre, Laghouat à l'est. Ces villes très fortifiées, pour pouvoir échapper au pillage, sont habitées par des populations dont le courage est mis à des épreuves fréquentes par leurs voisins les nomades.

« C'est contre la plus importante et la plus forte de ces villes, Laghouat, que le général Pélissier préparait une expédition en novembre 1852. Le schérif d'Ouargla, Mohammed Ben-Abdallah, avait soulevé contre nous toutes les tribus sahariennes. Celles-ci, que le voisinage du désert et du Maroc, l'éloignement des Français et la protection des sables, rendaient très fières, commençaient à semer la révolte dans les tribus des provinces d'Oran et d'Alger. Il fallait attaquer l'insurrection dans son centre, c'est-à-dire à Laghouat, où était la base d'opérations des ennemis, qui croyaient avoir là une position inexpugnable.

« Le 1^{er} décembre, après une série de combats contre les tribus qui défendaient les abords du Sahara, nous arrivons aux environs de Laghouat. Notre petite armée était divisée en trois colonnes, l'une sous les ordres du Général Pélissier, qui commandait l'expédition, les deux autres commandées par les généraux Yusuf et Bouscaren.



Amable PELISSIER (1794/1864)



Joseph VANINI dit YUSUF (1810/1866)

Sans photo

Henri Pierre BOUSCAREN (1804/1852) *

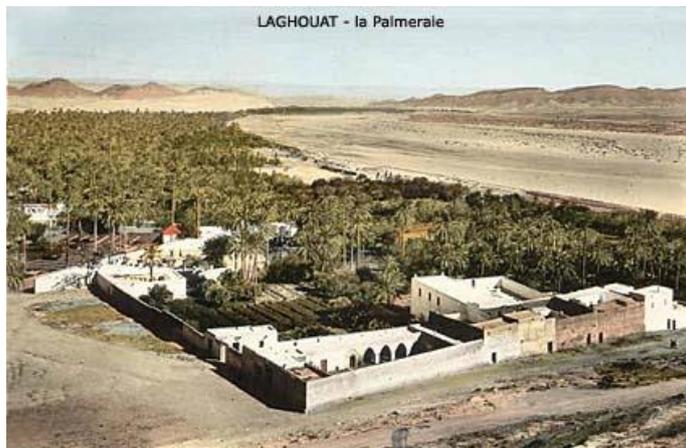
() Parmi les nombreuses victimes tombées glorieusement sur la brèche de Laghouat, il en est une à qui je dois une mention particulière et que le lecteur, d'ailleurs, a déjà vue passer dans ses Souvenirs le général Bouscaren, commandant en second la colonne d'Oran, sous les ordres de son ami Pélissier. Au moment où la colonne d'assaut partait de la batterie de brèche, il reçut une balle qui lui brisa la cuisse, au-dessus du genou. On l'emporta au camp, sur un brancard improvisé. Il était très populaire dans l'armée, et les soldats qui étaient restés au camp, en le voyant rapporter, le saluèrent, dans un élan spontané, de ce cri "Vive le général Bouscaren" Alors, lui, se soulevant "Non, mes amis, dit-il, ce n'est pas cela qu'il faut crier, c'est à Vive la France"*

Le Lieutenant-colonel Cler, qui commandait alors le 2^{ème} Régiment de zouaves, nous raconte cette expédition :



Jean Joseph Gustave CLER (1814/1859)

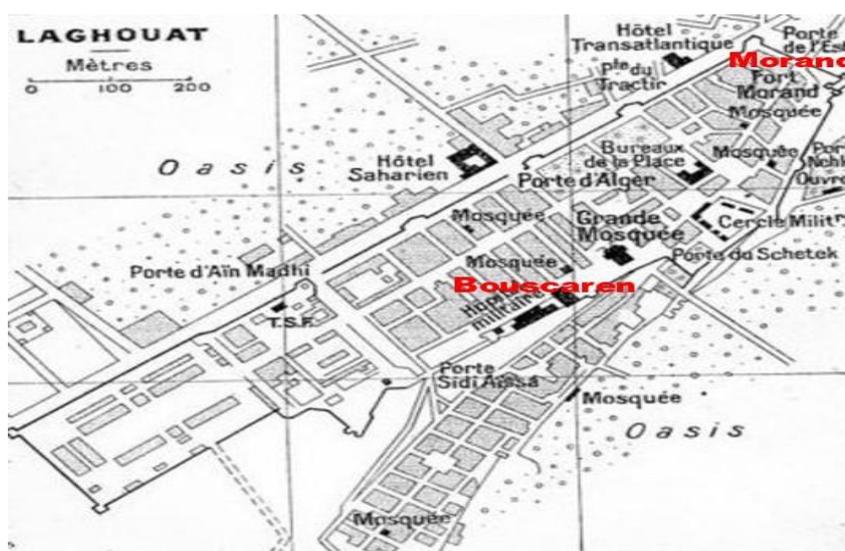
« Le 2 décembre, vers trois heures de l'après-midi, la colonne légère du Général Péliissier déboucha dans une plaine immense. Sur la gauche et à deux lieues vers le nord, les soldats aperçurent une longue ligne d'un vert sombre, légèrement dentelée par les branches d'une forêt de hauts palmiers. Au dessus de cette verdure, chacun put distinguer encore les tours noirâtres d'une ville et le minaret blanc d'une mosquée. A cette vue d'un effet pittoresque qui n'avait pas encore frappé leurs yeux, les zouaves comprirent qu'ils touchaient au terme de leur long voyage. C'était en effet la ville et l'oasis de Laghouat.



« Laghouat est bâtie en double amphithéâtre sur les flancs de deux mamelons qui courent du Nord-ouest au Sud-est et se font face. Ces mamelons, terminés par des pentes roides et rocheuses du côté de la campagne, affectent des pentes douces et le forme en éventail du côté de la ville. Les deux parties de cette cité singulière sont séparées par une dérivation d'une petite rivière, sur les bords de laquelle la colonne avait campé la veille, l'Oued Mzi.

« Laghouat, à l'époque où le général Péliissier arriva sous ses murs, avait 2 000 mètres de longueur ; elle contenait 700 maisons. Chacun de ces demeures, ayant une cour intérieure et une porte basse, était complètement indépendante des maisons voisines. Bâties de briques séchées au soleil, sans que la chaux y fût employée, les constructions conservaient une teinte brune qui jetait sur la ville entière comme un manteau de deuil.

« L'habitation la plus remarquable était la casbah de Ben-Salem. Elle formait une citadelle dans la partie Sud-ouest de la ville. Elle contenait quatre grandes maisons quadrangulaires réunies, et à deux étages, dont les terrasses dominaient une partie de la cité. Quatre grandes portes, ménagées dans les murs au bas de l'escarpement des mamelons, donnaient accès dans Laghouat. Les deux portes du Nord et du Sud étaient reliées par une grande rue qui coupait la ville dans toute sa longueur. Tout au tour de la place, dont ils formaient les fortifications, régnaient un mur et des tours construits en briques séchées au soleil. Le mur avait quatre mètres d'élévation ; les tours, ayant la forme d'obélisques à larges bases, avaient de 8 à 10 mètres.



« On voit donc que les colonnes d'attaque, en arrivant au bord de l'oasis, avaient encore mille à douze cents mètres à parcourir, à travers des jardins difficiles à enlever à l'ennemi, pour se trouver à portée de la place. La population de Laghouat était de 4 000 âmes. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la ville est coupée en deux parties à peu près égales, reliées entre elles par une place assez vaste conquise sur l'oasis, et alors encore garnie de quelques palmiers. Les deux quartiers, séparés par une vieille porte, étaient habités par deux peuplades, deux tribus ayant chacune leur mosquée et leur administration civile distincte les uns s'appelaient les Hallafs, les autres les Serins. On comprend que les dissensions intestines devaient agiter souvent deux populations vivant aussi près l'une

de l'autre et n'ayant ni les mêmes chefs ni les mêmes intérêts. Aussi les Hallafs et les Serins étaient-ils souvent en guerre ; mais ils n'appelaient jamais l'étranger pour s'en faire un auxiliaire ou régler en arbitre leurs différends. Le parti le plus habile, le plus actif ou le plus vigilant, se rendait maître du ruisseau qui alimente toute la cité, et alors il pouvait dicter, ses conditions à l'autre, car ce dernier se trouvait naturellement privé d'eau et à la merci du premier.

« Telle était la ville de Laghouat et son oasis, tels étaient ses habitants, lorsque le général Pélissier se présenta devant la place sur l'oued-Ilzi, le 2 décembre. Le chef des troupes françaises s'aboucha immédiatement avec le général Yusuf, pour se former une première opinion sur l'état de choses et prendre une connaissance exacte des événements qui avaient eu lieu avant son arrivée.

« Il apprit alors que le commandant de la subdivision de Médéa avait fait des sommations inutiles aux habitants et au Schériff ; que ses envoyés avaient eu la tête coupée ; que ses ouvertures avaient été repoussées avec l'expression du fanatisme le plus exalté, et que le Schériff avait répondu à toutes les propositions par des fanfaronnades ridicules et par des menaces.

« Le lendemain, 3 décembre, à 7 heures du matin, le général Pélissier se prépara à faire le tour de l'oasis et de la place, afin de pouvoir bien apprécier les difficultés de l'attaque. Cette reconnaissance eut lieu principalement avec les goums et la cavalerie des deux colonnes. Lorsqu'il fut en vue d'un marabout et d'un col portant le nom de Sidi-El-Hadj-Aïssa, les indigènes firent une sortie et garnirent l'arête de la montagne qui se trouve entre ces deux points. Deux compagnies du 1^{er} Régiment de zouaves reçurent à l'instant l'ordre de repousser cette sortie ; ces compagnies, après avoir éprouvé des pertes assez considérables, furent soutenues par une compagnie du 2^{ème} zouave, commandée par le capitaine de Fresne. Après cette première affaire, où furent engagées avec les zouaves une compagnie du 60^{ème} et une des tirailleurs indigènes, le général, ayant terminé sa reconnaissance des abords de la place et du front de la ville qu'il voulait attaquer, fit rentrer les troupes dans les camps.

« Le même jour, une heure avant la nuit, le lieutenant-colonel Cler partit du camp du général Pélissier, avec le général Bouscaren, pour aller former l'investissement de la place, à mille mètres au sud, en avant et sur la droite du marabout de Sidi-Aïssa. Cet officier supérieur avait sous ses ordres directs les deux bataillons du 2^{ème} Zouaves, le bataillon du 1^{er} Régiment et un petit bataillon formé de trois compagnies de Zéphyr et une de tirailleurs indigènes. Au moment où le lieutenant-colonel quittait le bivouac, le général Pélissier vint lui serrer la main, en lui souhaitant bonne et surtout prompte réussite « *Souvenez-vous, Cler, lui dit le général, que je veux vous donner à déjeuner demain, avant midi, sur la plus haute terrasse de la casbah de Ben-Salem* ».

« Lorsque l'avant-garde de cette colonne fut arrivée en vue du marabout, et à 200 mètres environ de la pointe la plus méridionale de l'oasis, 500 cents arabes sortirent de la ville en poussant des cris. La colonne s'arrêta aussitôt et prit ses dispositions de combat ; mais l'ennemi, s'apercevant sans doute qu'elle était nombreuse et qu'elle occupait une bonne position, regagna la ville et les postes avancés. A partir de ce moment, la ville et l'oasis gardèrent ce morne silence qui contribue si puissamment à donner aux villes du désert l'aspect de vastes nécropoles.

« La nuit venue, le bivouac fut installé, et, à 8 heures, deux petits mamelons à arêtes rocheuses, qui se trouvaient sur le prolongement en avant de la partie sud de la ville, furent occupés par trois compagnies de Zouaves. Ce mouvement terminé, la tête de nos positions ne fut plus séparée de la ville que par le mamelon à l'extrémité duquel s'élevait le marabout de Sidi-Aïssa, destiné à devenir le point important des attaques.

« A 10 heures, les deux pièces de campagne furent conduites à trente pas des avant-postes du côté de la place, 10 boulets ou obus furent lancés à toute volée sur la basse ville, afin de jeter le trouble chez ses habitants et de donner le change à ses défenseurs. A 11 heures, une colonne fut dirigée, sous les ordres du commandant Morand, sur le mamelon et le marabout, afin d'enlever de vive force la position et de préparer ainsi la tête de l'attaque. L'opération était difficile, car l'ennemi occupé en force les positions à enlever, positions très fortes et sur lesquelles on devait se précipiter. »

« L'ordre était de ne pas répondre au feu des Arabes. Toutes les recommandations ayant été faites aux soldats par le lieutenant-colonel, la petite colonne partit en silence et bien décidée à accomplir sa périlleuse mission. L'anxiété fut grande au bivouac pendant les dix minutes qui suivirent le départ des compagnies, car chacun savait que la plus légère hésitation compromettrait cette opération, qui était l'une des plus importantes du siège, et dont le succès devait, selon toute apparence, donner les clefs de la place.

« Le commandant Morand justifia complètement la confiance que son chef avait mise en lui ; il enleva à la baïonnette les positions ennemies, et cette attaque fut conduite avec tant de promptitude et de résolution qu'elle ne coûta aux troupes engagées qu'un tué et trois blessés. Maître du mamelon, le commandant fit immédiatement occuper le marabout, commencer la construction de la batterie de brèche et celle du Nid-de-pie destiné à la protéger. Ces opérations furent accomplies avec promptitude et résolution sous un feu croisé partant des jardins de droite et des tours du front d'attaque.

« La nuit heureusement très sombre, rendit le tir des assiégés tellement incertain, que deux hommes seulement furent blessés. Les deux compagnies, après avoir établi les pièces dans la batterie de brèche, rentrèrent au bivouac.

La fin de la nuit fut employée à terminer la construction de la batterie. Les assiégés n'inquiétèrent que faiblement cette dernière opération. Au point du jour, le travail était achevé.

« A 8 heures le général Pélissier, qui venait d'arriver à la batterie de la brèche, fit ouvrir le feu par les deux pièces et par des tirailleurs. A la même heure le lieutenant-colonel Cler reçut l'ordre de préparer une colonne destinée à livrer l'assaut et de la conduire à la queue des attaques, entre le premier et le deuxième mamelon. A peine établi à la queue des attaques, le lieutenant-colonel Cler reçut l'ordre de prendre le commandement des troupes à la place du général Bouscaren, qui venait d'être blessé grièvement en se portant avec le général en chef à la batterie de la brèche. Pour arriver à ce point extrême de l'attaque, il fallait suivre une longue crête rocheuse, découverte et battue de flanc et de face par le feu des assiégés.



« Pendant le trajet, le trompette de spahis d'ordonnance près du lieutenant-colonel fut tué à l'endroit même où, quelques minutes auparavant, le général Bouscaren et le trompette du général en chef avaient été blessés. Le lieutenant-colonel arriva à la batterie de brèche avec le capitaine adjudant-major de service près de lui. Le feu des deux pièces, appuyé un instant par celui d'un obusier de montagne, dura trois heures environ.

« Le 4 décembre 1852, à 11 heures du matin, le général Pélissier ayant reconnu la possibilité d'enlever la ville de vive force, puisque les deux brèches faites aux courtines étaient praticables, ordonna la formation immédiate de trois bataillons destinés à donner l'assaut.

« Douze compagnies de Zouaves furent immédiatement réunies. La première de ces colonnes, commandée par le chef de bataillon Barois, du 1^{er} de Zouaves, et formée par les quatre compagnies de ce régiment, eut l'attaque de droite. Les zouaves du 3^{ème} bataillon du 2^{ème} Régiment, sous le commandement Malafosse, formèrent la colonne de gauche, et les compagnies du 2^{ème} bataillon de ce même régiment, sous le commandement Morand, composèrent un bataillon de réserve ayant pour mission d'appuyer l'attaque de droite. Cette dernière colonne, prise en grande partie parmi les hommes de garde à la batterie de siège, reçut l'aide du 2^{ème} régiment. Une section de travailleurs, commandée par le capitaine Brunon, du génie, marchait avec ces colonnes.

« Au signal convenu, parti de la batterie de brèche, les clairons sonnèrent la marche des zouaves, tandis que le général Yusuf, qui opérait au nord de la ville, était prévenu, par l'éclat d'un grand feu, que l'attaque commençait au sud, les deux colonnes de droite et de gauche et la réserve s'ébranlaient pleines d'ardeur.

« Le 4 décembre 1852, douze belles compagnies de vieux soldats d'Afrique, 1 200 de ces zouaves à qui rien n'avait encore résisté, attendaient donc, près de la batterie de la brèche de Laghouat, le signal du clairon. Bientôt, retentit dans les airs la marche des zouaves, cette marche guerrière qui avait sonné pour la prise de Constantine, aux redoutes du Téniah de Mouzaïa et à la Zaatcha. A cette fanfare éclatante, le bataillon de droite s'élança, franchit au pas de course et sans éprouver presque de perte, tant son mouvement est rapide, l'espace qui le sépare du bas du talus rocheux à l'extrémité duquel commence la brèche. Le bataillon de gauche précédé des zouaves de section de la 2^{ème} compagnie du 3^{ème} bataillon, jetés en enfants perdus, traverse le terrain rocailleux qui s'étend entre l'oasis et la basse ville.

« Sous le feu des Arabes embusqués sur ces deux points, et dont les balles se croisent surtout l'espace à parcourir, cette colonne d'attaque arrive au pied du mamelon, ayant 18 hommes hors de combat. Le bataillon formant réserve suit de près la colonne de droite sans éprouver de pertes sérieuses. Il arrive à son tour jusqu'au talus qui précède le mur de la courtine.

« Intimidés par la marche rapide des colonnes d'assaut, les Laghouats abandonnent la défense de la haute ville et se jettent, par les pentes de droite et de gauche, sur les bas quartiers. Les Arabes postés dans les jardins, craignant de

voir leur retraite coupée, abandonnent également leurs positions de combat et se replient des bords extérieurs de l'oasis jusque dans le dédale inextricable des plantations de palmiers.

« La haute ville ne tarde pas, à la suite de ces circonstances et de la vigueur de l'attaque, à rester en notre pouvoir. Le général Pélissier, voyant l'heureux résultat de l'assaut, prescrit à la colonne de réserve de se jeter à gauche, à la colonne de gauche de se diriger vers la casbah de Ben-Salem, tandis que le lieutenant-colonel Cler, à la tête de quelques compagnies, se porta également sur cette citadelle pour l'assaillir de face et par la droite.

« La casbah ne peut résister aux efforts des assaillants. Le capitaine Fernier et ses zouaves, avec lesquels marche le lieutenant-colonel Deligny, directeur des Affaires arabes de la province d'Oran, enfoncent la porte et se précipitent dans l'intérieur de la forteresse. Les défenseurs sont poursuivis à la baïonnette dans la cour, aux étages supérieurs et sur les terrasses.

« Le lieutenant-colonel du 2^e zouaves, se souvenant des paroles du général Pélissier, hisse l'aigle de son régiment sur le dôme du minaret, au moment où le chef, chargé d'organiser la défense pour le schériff, tombe mort à ses pieds, sous les balles de la garde du drapeau français.

« La ville était prise, mais ce brillant fait d'armes coûtait cher au 2^{eme} Zouaves, 60 hommes mis hors de combat et le commandant Morand atteint d'une blessure mortelle, lorsqu'il conduisait la tête de sa colonne sur la casbah, payaient ce succès de leur sang.

« Le général Pélissier ne tarda pas à arriver lui-même sur les terrasses de la casbah de Ben-Salem. Il prescrivit d'achever la prise de possession de Laghouat, en donnant la main à la colonne Yusuf. Ce dernier escaladant à la tête de ses troupes les murs nord de la place, venant d'y pénétrer. Le colonel Cler avait l'ordre, une fois cette jonction opérée, de rejeter jusque dans les jardins de l'oasis les Arabes qui cherchaient à résister encore.

« Les instructions du général en chef furent suivies ponctuellement. La place des Bains maures, au centre de la ville, fut prise. Les zouaves, après avoir franchi des rues étroites, tortueuses, dont plusieurs étaient couvertes par les étages supérieurs des maisons, après s'être mis en communication avec les troupes du général Yusuf, firent tête de colonne à gauche et occupèrent les bâtiments donnant accès sur les jardins. Cette partie de la ville fut à peine défendue.

« Lorsque la colonne revint du côté de la Casbah de Ben-Salem, l'attention des soldats fut attirée par une maison fortifiée de laquelle s'échappaient de grands cris, et où paraissait être réfugié beaucoup de monde. Cette maison ayant appartenu aux Ben-Salem, et pour ce motif appelée maison du Khalifat, était alors remplie des familles de nos amis, les principaux partisans de l'ancien chef de Laghouat, que le schériff d'Ouargla, y détenait en otages. Les Mzab du schériff, chargés par lui de garder ces malheureux, ayant fait feu sur les colonnes d'attaque de la grande casbah, avaient attiré sur eux, l'attention d'abord, la vengeance bientôt après des assaillants.

« Une fois la grande casbah enlevée, nos soldats s'étaient précipités sur cette maison dite du Khalifat. Une première cour avait été envahie. La défense, tout en continuant à tirer, s'était rejetée dans une grande cour entourée de terrasses et d'appartements occupés par des juifs, des femmes, des enfants et des vieillards. Dans ce moment, le lieutenant-colonel du 2^{eme} de zouaves, qui venait de faire enfoncer une petite porte derrière, et de pénétrer par là dans l'intérieur de la maison avec quelques officiers et zouave, comprit ce qui se passait. Reconnu à son uniforme pour un chef par les malheureux Laghouats nos partisans, il fut bientôt entouré, ainsi que les officiers, par ces victimes de la guerre, qui s'attachaient à leurs vêtements pour échapper à la fureur des assaillants.

« A moitié étouffés par ces dernières étreintes du désespoir, séparés de leurs soldats par cette masse mouvante de chair humaine, les officiers du 2^{eme} zouaves qui avaient pénétré dans la grande cour parvinrent difficilement à se dégager, à se faire reconnaître des vainqueurs et à arrêter le carnage. Enfin, grâce à leurs énergiques efforts, ils purent sauver plus de 300 Laghouats, qui tous appartenaient à l'aristocratie de la ville. Ils furent transférés dans la grande casbah. On y porta également cinq drapeaux pris dans la maison du Khalifat... » [*Fin citation HERCAULT et MOLAND*).

NDLR: La retranscription de ce texte nous oblige néanmoins à préciser, par souci d'objectivité, que la prise de Laghouat a été sanglante du fait que des civils ont harcelé nos troupes, même de leurs maisons. Piqué à vif, la répression française fut violente, peut être aussi, pour ôter toute volonté de résistance aux autres villes du Sud. Les notables de ces dernières villes, après avoir été témoins ou entendus des atrocités commises à Laghouat, cherchent rapidement à arrêter un accord pacifique pour rendre leurs villes ou signer des traités gardant leur autonomie sous la protection de la France.

Rappelons aussi que plus de 300 otages ont été libérés.



Comte François Charles Du-BARAIL (1820/1902)



MARGUERITTE Jean Auguste(1823/1870)

C'est aux deux commandants de la place d'abord le général Du-Barail puis au général Margueritte que revient le mérite d'avoir construit la cité : les forts Morand et Bouscaren, la caserne Bessières, le quartier Margueritte suivant le plan défini, les maisons sont basses au milieu de jardins, toute entière de construction française.

Après la prise de Laghouat, le général Du-Barail raconte qu'il a déblayé tant bien que mal, les ruines de la ville primitive après les combats qui nous amenèrent à prendre possession de ce point stratégique, qui devait servir de base pour aller plus loin vers le sud. Sous son impulsion on se mit au travail, sans même attendre les ordres du gouverneur général de l'Algérie, on fabriqua des briques, on tailla les pierres, on commença les installations nécessaires à l'armée et à l'administration.

Sur les deux plus hautes collines il planta, à l'est à la place de la tour Abdallâh, le fort Morand au pied duquel on pouvait voir le Marabout Abd-El-Kader où les Berbères et les Arabes venaient en grand nombre faire leurs dévotions.

À l'ouest il construisit le fort Bouscaren. Les noms donnés à ces deux édifices furent ceux d'officiers morts lors de la prise de la ville.



Fort BOUSCAREN qui a été longtemps un hôpital militaire



Fort MORAND

Sur la place Randon, plantée de magnifiques palmiers, se dressait l'hôtel du commandant supérieur entouré de tous côtés de galeries, le cercle militaire des officiers supérieurs de la garnison, les bureaux de l'annexe, la mairie, la poste et le trésor public.

La place d'Alger précédée d'un très agréable jardin, offrait un spectacle coloré, on pouvait y trouver les produits de l'artisanat local : tapis, robes, bracelets, haïks, djellabas suspendus aux grilles du jardin et par terre un étalage de choses usagées, fripées, sales, un mélange d'objets indigènes et européens venus on ne sait d'où, c'était les puces locales.

Et dominant la ville l'hôpital militaire construit en briques rouges d'un style bien particulier tranchait avec les maisons blanches des indigènes.

C'est le général Margueritte qui élargit et aligna les rues, il fit pénétrer partout air et lumière. Ses successeurs n'eurent plus qu'à continuer, le plan était tracé, des maisons souvent avec arcades seront construites dans des rues spacieuses et rectilignes.

Le quartier Margueritte, la caserne de la ville, avec ses bâtiments de compagnies à arcades, et ses larges dégagements était un modèle du genre, il abritait la plupart des unités de la ville.



L'oasis limitée d'un côté par la ville, de l'autre par le désert et l'oued M'Zi était entourée de murs comme un parc, bien divisé en compartiments comme une multitude de petits vergers, tous clos, avec plusieurs étages de végétation, au sommet les palmiers puis les arbres fruitiers, enfin au sol les cultures maraîchères et les fleurs.

Les jardins d'arbres fruitiers et de dattiers sont arrosés par l'Oued M'Zi tête de l'oued-Djed.



L'Oasis a la plus riche végétation qu'il soit possible de voir : la vigne, le figuier, le grenadier y croissent, mêlés à tous les arbres fruitiers du midi de la France. Le roi de cette végétation luxuriante est le palmier, l'arbre au port majestueux, à la tige svelte et élancée, au feuillage toujours vert ; on en compte à peu près 30 000 à Laghouat.

L'oasis ressemblait à une ville, elle était resserrée, compacte, sans clairière et subdivisonnée à l'infini, chaque enclos était entouré de murets trop élevés pour que la vue passe au-dessus. Il en résultait qu'une fois enfermé dans l'un de ces jardins, on était enfoui dans la verdure, avec quatre murs de torchis pour horizon. Tous ces petits vergers contigus, au-dessus desquels se déployaient trente mille palmiers, formaient un véritable jeu de patience, un labyrinthe, dont il fallait avoir le plan pour en sortir, il était impossible pour un étranger de s'y retrouver.

Les jardins étaient également parcourus par un ingénieux système de canaux d'irrigation partant de seguias, qui permettait d'alimenter en eau chaque parcelle à tour de rôle, sans aucun gâchis d'eau, dans une région où elle était si précieuse.



Jardins de Laghouat-1920

Deux barrages arabes et le grand barrage construit par la France sur l'oued M'Zi a rendu possible la culture en céréales, d'une grande partie (1 000 hectares) de la vaste et fertile plaine restée inculte jusque-là. Grâce à l'irrigation, la superficie des surfaces cultivées dans l'oasis de Laghouat augmenta de 100 hectares en 70 ans : de 1862 à 1932.



On a envoyé à Laghouat, pour l'amélioration des races sahariennes, un troupeau de mérinos, qui donne de remarquables résultats.

De 1908 à 1914 la ville sert de base à la « pénétration » dans le Sud qui se poursuit sous l'impulsion du Colonel Laperrine nommé commandant supérieur du Territoire des Oasis.

COMMUNE MIXTE de LAGHOUAT

Chef-lieu de canton de la commune mixte, subdivision de Médéa au Sud d'Alger, au bord du désert, sur un chaînon rocheux qui divise en deux parties l'Oasis où un commerce d'échange se pratique entre les Sahariens et les gens du Tell.

C'est aussi une commune indigène comprenant les Ksars de Tadjemont, Aïn-Madhi, El-Aouïta, El-Assalia, El-Hiran et 12 tribus



LAGHOUAT (Source Anom) : Commune mixte de territoire militaire créée par arrêté du 6 novembre 1868. Elle est rattachée au territoire de Ghardaïa par arrêté du 12 décembre 1905. Elle est augmentée de l'ancienne commune indigène de Laghouat par arrêté du 29 août 1922. Elle est supprimée par arrêté du 20 décembre 1958. Elle est composée comme suit :

-AÏN-MAHDI : Oasis et ksar. La commune d'Aïn Mahdi-El Haouita, regroupant ces deux agglomérations, est créée par arrêté du 20 décembre 1958, dans le département des Oasis.

-KSAR-EL-HIRANE : Ksar et village. Commune créée par arrêté du 20 décembre 1958, dans le département des Oasis.

-LAGHOUAT : Ville indigène prise par les Français en 1852, chef-lieu du cercle créé l'année suivante, puis de la commune mixte constituée par arrêté du 6 novembre 1868. Le cercle est rattaché au territoire de Ghardaïa par décret du 12 décembre 1905. Commune créée par arrêté du 20 décembre 1958, dans le département des Oasis (avec l'agglomération d'El Assafia).

Le Cercle de Laghouat comprend :

1/ LAGHOUAT et les Ksours d'El-ASSAFIA, Ksar-El-Hiran, El-Haouïta, Aïn-Madhi et Tadjemount ;
 2/ Les tribus des Mekhalif-Lazereg et des Mekhalif-El-Djorb ;
 3/ L'Aghalik des Larbâa. Il est compris entre les Cercles de Djelfa au nord, de Biskra à l'est, de Ghardaïa au sud et l'annexe d'Aflou à l'ouest.
 Le cercle est divisé en deux communes : La commune mixte et la commune indigène.
 Le commandement supérieur est administrateur de ces deux communes ; il est assisté par un conseil municipal distinct pour chacune d'elles.



Jeune Juive de Laghouat 1884

En 1924, le Khediwi déchu d'Egypte, Abbas Hanafi II, est venu visiter Laghouat.
 En 1946, le bey de Tunis, Moncef, est placé en résidence surveillée à Laghouat.
 Une importante colonie Juive résidait à Laghouat.

UDIOESE



Créé en 1870, le diocèse de Laghouat s'étend sur une superficie de plus de deux millions de Km². Il recouvre la partie Sud de l'Algérie appelée le Sahara. Œuvrant dans un milieu entièrement musulman, le diocèse est animé par des membres permanents, c'est-à-dire l'évêque, des prêtres, religieux et religieuses et quelques laïcs, tous engagés dans la pastorale de la rencontre avec nos frères et sœurs musulmans.



La communauté chrétienne est surtout formée par les employés des sociétés pétrolières et peut être évaluée à 2 000 personnes.

L'Église de Laghouat a été le lieu de naissance de la famille spirituelle de Charles de Foucauld. En effet celui-ci a vécu 15 ans dans le sud algérien avant d'y mourir le 1^{er} décembre 1916. Son tombeau se trouve à El-Goléa les traces de sa vie à Tamanrasset. On sait que pour être béatifié, il faut le voisinage d'une église chrétienne. C'est pourquoi on l'arracha à l'humble tombe voisine de son bordj, où il fût assassiné en 1916, à Tamanrasset, et que son tombeau est près de l'église des Pères Blancs à El-Goléa.



Charles de Foucauld et son caveau

Découvert en 1956 par la Compagnie française des pétroles, dans une formation triasique, la région contient le plus grand gisement de gaz naturel d'Afrique. Sa réserve est estimée à plusieurs milliards de mètres cubes. Depuis Hassi-R'Mel, commune de la région de Laghouat, elle exporte le gaz.



ETAT-CIVIL

- Source Anom -

SP = Sans profession.

-1^{er} décès : 1869 (06/01) OLIVIER Joseph (4 ans natif Aumale-Algérie).

-1^{ère} naissance : (09/06/1880) de MOULINIER Hippolyte (Père Cultivateur) ;

-1^{er} mariage : (09/10/1880) de LAMOTTE Denis (Cultivateur natif Tlemcen) avec Mlle PEREZ Marie (SP native Hennaya -Algérie) ;

Les premiers DECES relevés :

1869 (01/02) de BODY Jacques (42 ans, militaire natif Côtes du Nord). Témoins MM. HURST Jean (Médecin) et BUFFET Cassius (Adjudant) ;

1869 (27/02) de ROELLY Vendelin (59 ans natif Alsace). Témoins MM. DEPORT Hypolite (Boucher) et MIQUEAU Arnaud (Tailleur de pierres) ;

1869 (01/03) de JOURNEE Ludovic (24 ans, Militaire natif Loire). Témoins MM. HURST Jean (Médecin) et BUFFET Cassius (Adjudant) ;

1869 (28/04) de ROCHEZ Alfred (33 ans natif Gironde). Témoins MM. HERBERT Jean (Menuisier) et MIQUEAU Arnaud (Tailleur de pierres) ;

1869 (11/06) de DEKET Marie (3 ans). Témoins MM. MIQUEAU Arnaud (Tailleur de pierres) et VIALLE Jean (Carrier) ;

1869 (17/06) de DIVET Constant (26 ans, Militaire natif Mayenne). Témoins MM. BOCK Jean (Médecin) et RICHARD Isidore (Adjudant) ;

1869 (08/07) de GALLIO J. François (33 ans, Militaire natif Côtes du Nord). Témoins MM. BOCK Jean (Médecin) et RICHARD Isidore (Adjudant) ;

1869 (21/07) de JCENEDER Bertrand (46 ans, Militaire natif Pyr. Atlantiques). Témoins MM. BOCK Jean (Médecin) et RICHARD Isidore (Adjudant) ;

1869 (29/07) de BRETBEIL J. Louis (25 ans, Militaire natif Moselle). Témoins MM. BOCK Jean (Médecin) et RICHARD Isidore (Adjudant) ;

1869 (10/08) de BOUL Nicolas (25 ans, Militaire natif Moselle). Témoins MM. BOCK Jean (Médecin) et RICHARD Isidore (Adjudant) ;

1869 (12/08) de DUFOURMANTELLE Marie (26 ans native Somme). Témoins MM. MASSON Ernest (Capitaine) et BOURDIN Charles (Capitaine) ;

1869 (30/08) de MULLER J. Jules (24 ans, Militaire natif Alsace). Témoins MM. BOCK Jean (Médecin) et RICHARD Isidore (Adjudant) ;

1869 (28/09) de CHANAUD Joseph (23 ans, Militaire natif Oran). Témoins MM. BOCK Jean (Médecin) et RICHARD Isidore (Adjudant) ;

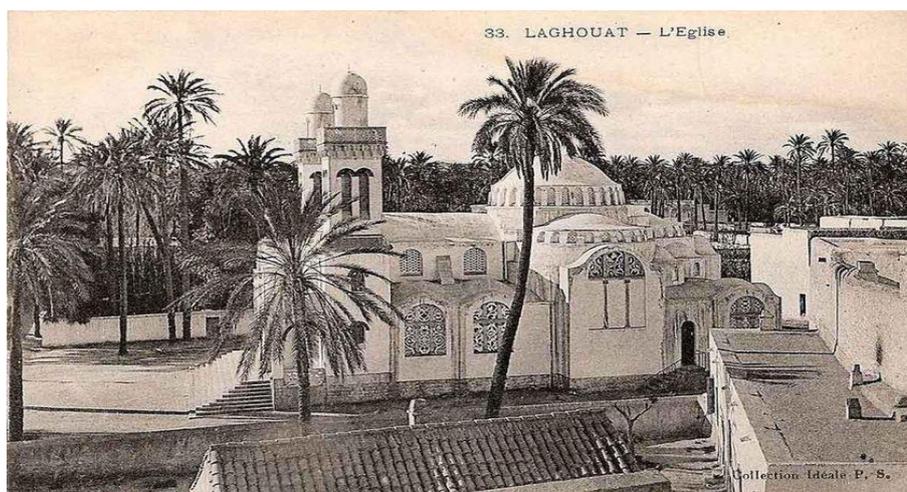
1869 (07/10) de JANIER Charles (22 ans, Militaire natif Rhône). Témoins MM. BOCK Jean (Médecin) et RICHARD Isidore (Adjudant) ;

1869 (16/10) de MEYER Charles (25 ans, Militaire natif Alsace). Témoins MM. BOCK Jean (Médecin) et RICHARD Isidore (Adjudant) ;

1869 (06/12) de DUNAY Jean (26 ans, Militaire natif Indre). Témoins MM. BOCK Jean (Médecin) et RICHARD Isidore (Adjudant) ;

1869 (07/12) de DIDIER J. Pierre (32 ans, Militaire natif Moselle). Témoins MM. BOCK Jean (Médecin) et RICHARD Isidore (Adjudant) ;

1869 (20/12) de ESPINASSE J. Jacques (28 ans, Militaire natif Tarn). Témoins MM. BOCK Jean (Médecin) et RICHARD Isidore (Adjudant) ;
 1870 (01/01) de PERRIN Marie (24 ans, Militaire natif Cher). Témoins MM. BOCK Jean (Médecin) et RICHARD Isidore (Adjudant) ;
 1870 (14/01) de LATOUR Léonard (25 ans, Militaire natif Hte Vienne). Témoins MM. BOCK Jean (Médecin) et RICHARD Isidore (Adjudant) ;
 1870 (08/02) de CARION J. Pierre (48 ans, Militaire natif Moselle). Témoins MM. JAILLET et TOUSSON Jules (Sergents) ;
 1870 (01/03) de HIOUALB Yves (30 ans, Militaire natif Finistère). Témoins MM. BOCK Jean (Médecin) et RICHARD Isidore (Adjudant) ;
 1870 (02/03) de OREVE Joseph (24 ans Militaire natif Ile et Vilaine). Témoins MM. BOCK Jean (Médecin) et RICHARD Isidore (Adjudant) ;
 1870 (28/03) de PERES Vincent (55 ans natif Espagne). Témoins MM. BLANCA François et GONZALEZ Vincent (Négociants) ;
 1870 (18/04) de DOUVILLE-DE-MAILLEFEU Maurice (31 ans, Militaire natif Seine). Témoins MM. BOCK Jean (Médecin) et RICHARD I (Adjudant) ;
 1870 (06/06) de OLIVET Edouard (40 ans, Militaire natif Ain). Témoins MM. RICHARD Charles (Soldat) et GAUDARD François (Caporal) ;
 1870 (09/06) de FROUCAUD J. Baptiste (32 ans, Militaire natif Hérault). Témoins MM. TOMASINI Paul (Sergent) et PIERRE Léon (Caporal) ;
 1870 (28/06) de AUBOIN Pierre (58 ans natif Charente). Témoins MM. MM.(X) (Médecin) et RICHARD Isidore (Adjudant) ;
 1870 (13/07) de ADER François (9 mois). Témoins MM. AIME J. François (Négociant) et MATHIEU Théodore (Hôtelier) ;
 1870 (29/07) de POUJOL J. Baptiste (22 ans, Militaire natif Aveyron). Témoins MM. GUENAL Vincent (Docteur) et CLEMENT (Adjudant) ;
 1870 (03/08) de DELATY J. Baptiste (23 ans, Militaire natif Hte Vienne). Témoins MM. GUENAL Vincent (Docteur) et CLEMENT (Adjudant) ;
 1870 (13/07) de ADER François (9 mois). Témoins MM. AIME J. François (Négociant) et MATHIEU Théodore (Hôtelier) ;
 1870 (10/08) de SERANE J. Baptiste (35 ans, Militaire natif Hérault). Témoins MM. VINCENT Louis (Docteur) et CLEMENT Théodore (Adjudant) ;
 1870 (25/08) de SENEGAS Louis (39 ans, Militaire natif Hte Garonne). Témoins MM. VINCENT Louis (Docteur) et CLEMENT Théodore (Adjudant) ;
 1870 (09/09) de VAUSSY Louis (23 ans, Militaire natif Calvados). Témoins MM. VINCENT Louis (Docteur) et CLEMENT Théodore (Adjudant) ;
 1870 (29/09) de RAIMBAUD Jean (26 ans, Militaire natif Auvergne). Témoins MM. VINCENT Louis (Docteur) et CLEMENT Théodore (Adjudant) ;
 1870 (03/10) de VALETTE Jean (35 ans natif Tarn). Témoins MM. REBOUL Eugène (Receveur) et OLEO (Boulangier) ;
 1870 (12/10) de ALEXIS Antoine (25 ans, Militaire, natif Bouches du Rhône). Témoins MM. VINCENT L (Docteur) et CLEMENT T (Adjudant) ;
 1870 (16/10) de BERNARD Pierre (28 ans, Militaire natif Meuse). Témoins MM. VINCENT Louis (Docteur) et CLEMENT T (Adjudant) ;
 1870 (25/10) de BOUDREAU Louis (22 ans, Militaire natif Seine). Témoins MM. VINCENT Louis (Docteur) et CLEMENT T (Adjudant) ;
 1870 (04/11) de ROY Rosalie (32 ans native Vienne). Témoins MM. VINCENT Louis (Docteur) et CLEMENT Théodore (Adjudant) ;
 1870 (24/11) de LEFEVRE J. Baptiste (44 ans natif Pas de Calais). Témoins MM. BILLETTO (Docteur) et CLEMENT Théodore (Adjudant) ;
 1870 (12/12) de VAILLANT Théodore (25 ans, Militaire natif S/Oise). Témoins MM. BACHON (Docteur) et CLEMENT Théodore (Adjudant) ;
 1870 (18/12) de FAVIER Eugène (21 ans, Militaire natif Htes Alpes). Témoins MM. BACHON (Docteur) et CLEMENT Théodore (Adjudant) ;



Les premiers Mariages relevés :

1871 (28/12) M. RIMBERT Claude (Secrétaire natif Allier) avec Mme (Vve) VAYSSADE Antoinette (SP native du Lot) ;
 1872 (29/02) M. RAZOUZ J. Marie (Marbrier natif Hte Garonne) avec Mme (Vve) PASTOR Maria (SP native Espagne) ;
 1873 (25/01) M. REBOUL Eugène (Receveur natif Var) avec Mlle CARIE Doctrovée (SP native Douéra -Algérie) ;
 1873 (05/11) M. (Veuf) BOUCHON Joseph (Carrier natif Auvergne) avec Mlle RAMOS M. Dolorès (SP native Espagne) ;
 1874 (18/01) M. LONG Charles (Négociant natif Tiaret-Algérie) avec Mlle BESSON Elisabeth (SP native de Fouka-Algérie) ;
 1874 (25/02) M. SAINT-EUPERY Bertrand (Journalier natif Htes Pyrénées) avec Mme (Vve) CAUMETTES Marie (Débitante native ?) ;
 1874 (04/03) M. FRANCOIS Edouard (Employé natif Somme) avec Mlle MIGNE Clémence (SP native Médéa -Algérie) ;
 1874 (03/09) M. ZEMMOUCK Judas (Négociant natif du Lieu) avec Mlle CHEMOUIL Esther (SP native du M'Zab -Algérie) ;
 1875 (06/03) M. PARAYRE Antoine (? natif Pyrénées Orientales) avec Mlle COHEN M. Joséphine (SP native Alger) ;
 1875 (11/03) M. LALOU Aaron (Bijoutier natif du Lieu) avec Mlle BEN-AYOU Sultana (Cardeuse native du Lieu) ;
 1875 (03/06) M. TOUITOU Moïse (Bijoutier natif du Lieu) avec Mlle PARTOUCHE Aziza (SP native du Lieu) ;
 1875 (14/10) M. BEN-LALOUE Youssef (Bijoutier natif du Lieu) avec Mlle BEN-LALOUE Amouda (Cardeuse native du Lieu) ;
 1875 (14/12) M. BANNA-BEN-BERSSE (Négociant natif du Lieu) avec Mlle PARTOUCH Mennana (Cardeuse native du Lieu) ;
 1876 (07/03) M. BEN-MAKLOUF Eliaou (Bijoutier natif du Lieu) avec Mlle BEN-LALOUE Zora (Cardeuse native du Lieu) ;
 1876 (11/11) M. SALA Joachim (Briquetier natif Alger) avec Mlle SALA M. Antonia (SP native du Lieu) ;
 1877 (05/04) M. FORSCHNER Joseph (Cafetier natif Allemagne) avec Mlle BLANCA M. Antonia (SP native Espagne) ;
 1877 (14/04) M. DUVERNEUIL Pierre (Forgeron natif Dordogne) avec Mlle DARIO Marie (SP native du Lieu) ;

1877 (04/07) M. BEN LALOU Judas (*Portefaix natif du Lieu*) avec Mlle BEN DAOUD Marieme (*Couturière native du Lieu*) ;
 1877 (07/07) M. PERES Joseph (*Employé natif Miliana-Algérie*) avec Mlle GOMES Joséphine (*SP native du Lieu*) ;
 1877 (03/12) M. CAMPAGNOL Jean (*ex Militaire natif du Lot*) avec Mme (Vve) CUNIN née MOLLEAU Marie (*Couturière native Moselle*) ;
 1877 (15/12) M. ROELLY Albert (*Juge natif Médéa-Algérie*) avec Mlle MARX Rosine (*SP native El-Arrouch -Algérie*) ;
 1878 (02/03) M. LONG Pierre (*Débitant natif Djelfa -Algérie*) avec Mlle SOULAGE Césarine (*SP native du Gard*) ;
 1878 (23/11) M. BAUDOIN J. Jules (*Greffier de notaire natif Dordogne*) avec Mlle GONZALVES M. Antoinette (*SP native du Lieu*) ;
 1878 (11/12) M. FRANCOIS (*Cafetier natif du Var*) avec Mlle TISSERAND M. Clair (*SP native des Vosges*) ;
 1880 (18/08) M. GALL François (*ex Militaire natif Alsace*) avec Mlle HERBERT Julie (*SP native Miliana -Algérie*) ;
 1880 (21/12) M. DECKER J. Louis (*Portier natif Moselle*) avec Mme (Vve) SORBIER M. Rosalie (*SP native Tlemcen-Algérie*) ;
 1881 (15/01) M. FAIVRE Constant (*Gendarme natif du Doubs*) avec Mlle BEZIER M. Dolorès (*SP native Tlemcen-Algérie*) ;
 1881 (17/01) M. GOUMARRE François (*Débitant natif Drôme*) avec Mlle SAÏS Rose (*Couturière native Espagne*) ;
 1881 (09/06) M. ZENOU Judas (*Bijoutier natif du Lieu*) avec Mlle ZENOU Rachel (*SP native du Lieu*) ;

Autres MARIAGES relevés :

(1905) ABRAHAM Ben Jacob (*Bijoutier*)/SEBBAN Esther ; (1898) ABRIBAT Ernest (*Interprète Judiciaire*)/BESSON Elisabeth ; (1894) AGOU Simon (*Commerçant*)/ABOU Esther ; (1895) AMILHASTRE Jean (*Conducteur*)/BERARD Rosalie ; (1898) AMOUYAL Isaac (*Employé*)/SFEZ Esther ; (1900) ARGENCE Etienne (*Receveur*)/HONNART Hirma ; (1901) BEDESCHE François (*Cultivateur*)/DUVERNEUIL Marie ; (1892) BEN-ISAAC Lalou (*Commerçant*)/BEN-KAKOU Messaouda ; (1899) BEN-KAKOU Chaloume (*Employé*)/BEN-YOUDAS Rachele ; (1887) BEN-KAKOU Mouchi (*Domestique*)/BEN-AGOU Esther ; (1904) BEN-LALOU Brahim (*Cordonnier*)/HALLALA Bent Chemouil ; (1886) BEN-LALOU Daoud (*Commerçant*) /DOUIDOU Maach ; (1896) BEN-LALOU David (*Commerçant*)/BEN-LALOU Torqueia ; (1891) BEN-LALOU Jacob (*Commerçant*)/BEN-LALOU Nedjma ; (1887) BEN-YOUSSEF Chloumou (*Bijoutier*)/SEBBAN Rachel ; (1899) BESOMI André (*Maçon*)/PERES Rosine ; (1903) BONI Henri (*Entrepreneur TP*)/BOSCHETTI Ange ; (1904) BOSCHETTI Fortuné (*M-Ferrand*)/SCHLUP Emilie ; (1900) BOURAK BEN BRAHIM (*Commerçant*) /ZENOU Rachele ; (1895) BRESSE Donat (*Militaire*)/DAUTREMANT Julie ; (1894) BRETTE Emile (*Militaire*)/LAGARDE Geneviève ; (1904) BRILLOUET Alphonse (*Cordonnier*)/CLAIR M. Louise ; (1893) CALMET Auguste (*Sellier*)/QUERCROU Joséphine ; (1894) CARRATO Aniello (*Chaudronnier*)/GILIBERTI Marie ; (1896) CHATON Auguste (*Militaire*)/MIQUEAU Léonie ; (1901) COLAVINCENSO Franco (*Cordonnier*)/DUPPEL Augustine ; (1902) COLLOMB Oscar (*Militaire*)/BOSCHETTI Joséphine ; (1895) DANFLOU Jean (*M-Ferrand*)/LONG Magdeleine ; (1900) DAOUD Ben Jacob (*Bijoutier*)/CHLOUMOU Zohra ; (1895) DELFAUD Antoine (*Instituteur*)/CHRISTOL Marguerite : (1904) DELOUSTAL François (*Cuisinier*) /AGLIETTI M. Rose ; (1900) DROIN Paul (*Commissaire*)/MALET M. Christine ; (1905) DUPOUY Jean (*Officier d'administration*)/PUPIER Laure ; (1901) EL-BAZ (*Commerçant*)/LALOU Messaad ; (1882) FILIPPI J. Augustin (*Employé PTT*)/MIQUEAU Clotilde ; (1891) GANDOLFI Joseph (*Charretier*)/VERGES Adrienne ; (1892) GIRAUD Michel (*ex Militaire*)/PRUDHAM Célestine ; (1890) GUIOL François (*Menuisier*)/JACQUOT Mathilde ; (1902) HAUFFMANN Nicolas (*Facteur PTT*)/PELISSIER Adelaïde ; (1889) KAKOU Brahim (*Commerçant*)/ROUAH Esther ; (1898) KAKOU Chloumou (*Commerçant*)/BEN-KAKOU Rachele ; (1890) KAROULAH Bihi (*Bijoutier*)/TORDJMAN Rachel ; (1902) KESBI Mardochée (*Commerçant*) /LALOU Julie ; (1897) LAGUERRE Honoré (*Commis*)/PUICHAFFRAY Marie ; (1905) LALOU David (*Employé*)/KAKOU Nedjma ; (1900) LALOU Ben Judas (*Commerçant*)/SADOUN Aïcha ; (1905) LARAISE Pierre (*ex Militaire*)/BOISSELIER Louise ; (1889) LOMBARD Charles (*Militaire*)/MIQUEAU Léonie ; (1905) LUC Eliaou (*Bijoutier*)/JOURNO Anna ; (1905) LUC Mekraed (*Bijoutier*)/JOURNO Fortunée ; (1894) MAINE Joseph (*Instituteur*) /REMOND Constance ; (1895) MAIRESSE Edouard (*Adjoint génie*)/GALL Amélie ; (1886) MARRET J. Louis (*Menuisier*)/OLIVES M. Antoinette ; (1905) MAZZUCA Bruno (*Commerçant*)/CLAIR Henriette ; (1904) MAZZUCA Louis (*Commerçant*)/MOLTO Noémie ; (1896) MONIERE Louis (*Journalier*)/GILIBERTI Marie ; (1888) PAILLOUX Gilbert (*Jardinier*)/PUPIER Jeanne ; (1888) PARTOUCHE Khelif (*Commerçant*)/BEN-YOUSSEF Semah ; (1892) PARTOUCHE Lalou (*Commerçant*)/BEN-KAKOU Rahitt ; (1900) PARTOUCHE Israël (*Commerçant*)/TOUITOU Afsia ; (1887) PELLEGRINI Alberto (*Débitant*)/WETZEL Catherine ; (1891) PEUCH Georges (*Militaire*)/DAUTREMANT Claire ; (1903) PEYSSARD Jean (*Commis*) /SENAC Léonie ; (1896) PUICHAFFRAY Edouard (*Militaire*)/MOLTO Marie ; (1885) PUPIER J. Benoit (*Négociant*)/MOLTO M. Louise ; (1883) ROSIER Favien (*Casernier*)/LABORDE Marie ; (1894) ROUSSEL Lucien (*Militaire*)/MOLTO Françoise ; (1898) RUDOLPHE J. Victor (*Militaire*)/MIQUEAU Jeanne ; (1890) SANTONJA Joseph (*Jardinier*)/SALA Maria ; (1887) SEBBAN Jacob (*Commerçant*)/NACACHE Sultana ; (1887) SELLAM Habibi (*Teinturier*)/ZENOU Zohra ; (1890) SELLEM Brahim (*Bijoutier*)/BEN-AGOU Meriem ; (1901) THIBAUT Jean (*Militaire*)/VISCANTI Joséphine ; (1901) VACHET Pierre (*Militaire*)/HUTTER Félicité ; (1893) VOISIN Joseph (*Militaire*)/SENAC M. Louise ; (1900) ZENOU Daoud (*Bijoutier*)/BEN-KAKOU Zohra : (1893) ZENOU Judas (*Commerçant*)/LUC Marie ; (1889) ZUNEQUIN Simon (*Forgeron*)/CHAUDRON M. Rose :

Quelques NAISSANCES relevées :

(*Profession du Père*)

(1905) ALAUX Georges (*Receveur PTT*) ; (1903) ARSAUD Marius (*Employé*) ; (1904) BARBIS Eugène (*Coiffeur*) ; (1904) BAZINET Sébastien (*Militaire*) ; (1905) BEDECHE Eugène (*Cultivateur*) ; (1903) BEDESCHE Lucie (*Cultivateur*) ; (1904) BELKHATA Khadidja (*Nomade*) ; (1903) BEN ARON Sultana (*Commerçant*) ; (1905) BEN-BRAHIM Maklouf (*Commerçant*) ; (1904) BEN-BRAHIM Messaouda (*Commerçant*) ; (1904) BEN CHEMOUIL Nedjma (*Commerçant*) ; (1905) BEN-JACOB Aaron (*Commerçant*) ; (1905) BEN-JACOB Sultana (*Bijoutier*) : (1904) BEN-KAKOU-BEN-CHLOUMOU Chloumou (*Commerçant*) ; (1905) BEN-KHALIF Brahim (*Minotier*) ; (1904) BEN-LALOU Béhi (*Commerçant*) ; (1904) BEN-LALOU Simon (*Commerçant*) ; (1905) BEN-LALOU Youda (*Commerçant*) ; (1905) BESOMI Joséphine (*Maçon*) ; (1903) BIRES Bichy (*Bijoutier*) ; (1903) BOISSIER Juliette (*Militaire*) ; (1903) BOURAK Rachel (*Cardeur*) ; (1905) BRILLOUET M. Berthe (*Cordonnier*) ; (1904) CHEKROUN Daoud () ; (1904) CHEKROUN Isochoir (*Bijoutier*) ; (1903) COLAVINCENZO Mélanie (*Cordonnier*) ; (1903) COLLOMB Yvonne (*Militaire*) ; (1904) DANET Hélène (*Militaire*) ; (1903) DAUTREMANT Andrée (*Agent Voyer*) ; (1905) DIDELOT Marcel (*Militaire*) ; (1903) EL-BAZ Jacob (*Commerçant*) ; (1905) EL-BAZ

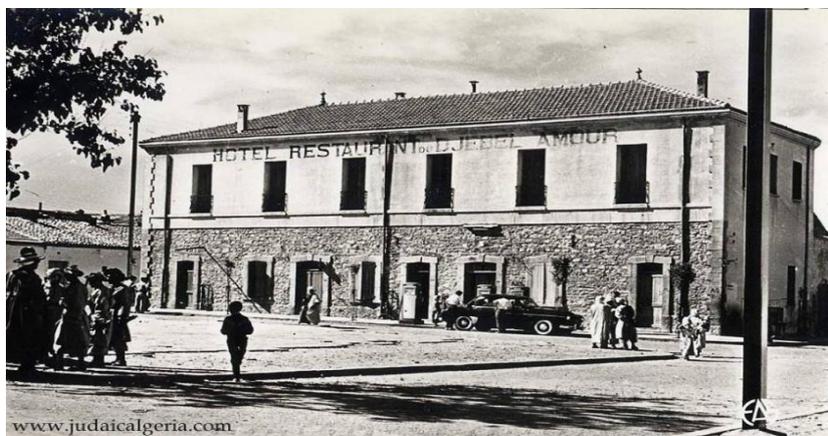
Michel (Commerçant) ; (1903) GANDOLFI M. Antoinette (Charretier) ; (1903) GUEBBEY Chaloum (Journalier) ; (1903) HOFFMANN Marcelline (Employé PTT) ; (1903) LALOU Raphaël (Commerçant) ; (1904) LALOU Marcel (Commerçant) ; (1905) LALOU Marie (Bijoutier) ; (1904) LALOU Moïse (Employé) ; (1905) LAYANI Moïse (Commerçant) ; (1903) MARNNAIS Marguerite (Militaire) ; (1905) MENARD Eugène (Journalier) ; (1904) MEYROUX Roger (Cordonnier) ; (1904) MICHENAUD Joséphine (Carrossier) ; (1904) MOHAMMED TAYEB BEN BAILICHE (Agent de Police) ; (1903) MORGAND Yves (Militaire) ; (1905) OLIVER René (Commerçant) ; (1903) OLIVER Rose (Charretier) ; (1904) PARTOUCHE Chaloum (Commerçant) ; (1905) PARTOUCHE Clémentine (Tailleur) ; (1903) PARTOUCHE Jacob (Tailleur) ; (1903) PARTOUCHE Sultana (Commerçant) ; (1903) PAYRE Germaine (Militaire) ; (1903) PAYSSARD Marcel (Employé PTT) ; (1903) RUBIN Yamina (Agent d'affaires) ; (1904) SEBBAN Aziza (Cardeur) ; (1903) SEBBAN Chaloum (Cardeur) ; (1904) SEBBAN Messaouda (Commerçant) ; (1903) SELLAM Brahim (Bijoutier) ; (1903) SEROR Eugénie (Passementier) ; (1905) SEROR Esther (Commerçant) ; (1904) SEVERIN Joséphine (Pépinériste) ; (1904) TAHAR Yahia (Militaire) ; (1903) TOUITOU Brahim (Bijoutier) ; (1903) TOUITOU Chaloum (Bijoutier) ; (1905) TOUITOU Esther (Tailleur) ; (1904) VOIRIN Roger (Menuisier) ; (1904)(1904) WEISSE Gilberte (Militaire) ; (1905) ZENOU Aaron (Commerçant) ; (1905) ZENOU Aziza (Retraité) ; (1904) ZENOU Agou (Menuisier) ; (1904) ZENOU Brahim (Bijoutier) ; (1903) ZENOU Jacob (Bijoutier) ; (1905) ZENOU Mardoché (Commerçant) ; (1903) ZENOU Sultana (Commerçant) ; (1905) ZERATH Isaac (Bijoutier) ; (1904) ZOHRA BENT MOHAMMED (Journalier) ;

NDLR : Si vous souhaitez avoir plus de précisions je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom Algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner LAGHOUAT sur la bande défilante.

-Dès que le portail LAGHOUAT est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



DEMOGRAPHIE

- Source GALLICA -

Année 1884 = 13 366 habitants (Total de la commune indigène)

Année 1897 = 15 233 habitants (Total de la commune indigène)

Année 1902 = 15 833 habitants dont 19 européens ;

Année 1954 = 11 058 habitants dont 871 européens.

DEPARTEMENT

Le département des Oasis fut un département français du Sahara créé le 7 août 1957 à la suite du démantèlement des Territoires du Sud.

Le département des Oasis fut créé par le décret n° 57-903 du 7 août 1957 portant organisation administrative de la partie des territoires du Sud englobés dans l'Organisation commune des régions sahariennes.

Le territoire du département des Oasis recouvrait :

- Le territoire des Oasis ;
- La partie des territoires de Ghardaïa et de Touggourt relevant de l'Organisation Commune des Régions Sahariennes (CRS) ;
- La partie de l'ancienne commune mixte de Géryville située à l'Est de l'oued Es Zergoun jusqu'à la Daïet El-Khala.

Sa superficie était de 1 297 050 km² pour une population de 416 418 habitants.

Le chef-lieu du département des Oasis, initialement fixé à Laghouat, fut transféré à Ouargla par le décret n° 59-1214 du 23 octobre 1959.

Il comprend trois arrondissements : LAGHOUAT ; OUARGLA ; TOUGGOURT

Les agglomérations ci-après lui étaient rattachées : AÏN-MAHDI ; EL-GOLEA ; EL-OUED ; GHARDAÏA ; GUEMAR ; HASSI-MESSAOUD ; IN-AMENAS ; KSAR EL-HIRANE ; **LAGHOUAT** ; METLILI ; TOUGGOURT.

Le relevé n°54639 mentionne les noms de **86 Soldats « Morts pour la France »** au titre de la **Guerre 1914/1918** : savoir :

■ **ABDALLAH** Moussa (1914) - **ABDELKADER** Ben Bou Djemma (1914) - **ABDELKADER** Ben Dahmane (1915) - **ABDELKADER** Ben El-Hadj (1918) - **ABDELKADER** Essedik (1917) - **ABDELKADER** Ben Farroudj (1916) - **ABDELKADER** Ben Mohamed (1916) - **ABDELKADER** Ben Saad (1918) - **ABDERRHMANE** Ben Mohamed (1918) - **AHMED** Ben Ahmed (1914) - **AHMED** Ben Ali (1918) - **AHMED** Ben Daham (1914) - **AHMED** Ben Hadj (1916) - **AHMED** Ben Larabi (1916) - **AHMED** Ben Melak (1916) - **AHMED** Ben Mohamed (1916) - **AÏSSA** Ben Attalah (1917) - **AÏSSA** Ben El Hadj (1916) - **AÏSSA** Ben Rabah (1916) - **ALI** Ben Ahmed (1914) - **ALI** Ben Aïssa (1918) - **ALI** Ben Mohamed (1918) - **ALI** Ben Mohamed Ben Cheikh (1917) - **ALI** Benaïssa (1918) - **ALI** - **AHMED** Ben Habib (1919) - **AMEUR** Ben Mohammed (1917) - **AMMAR** Ben Belkheir (1918) - **BACHIR** Ben Ahmed (1917) - **BACHIR** Ben El Embarek (1918) - **BACHIR** Ben El hadj Mohamed (1916) - **BELKACEM** Ben Ahmed (1917) - **BELKASSEM** Ben El Hadj Ben Attalah (1916) - **BEN BRAHIM** Amran (1915) - **BEN CHAÏB** Ben Metalleg (1914) - **BEN GHERABI** Lakhdar (1918) - **BEN LALOU** Liaou (1918) - **BEN LALOU** Mehoh (1916) - **BEN RADJAA** Ben Djelloul (1918) - **BEN SALEM** El Hadj (1914) - **BEN ZIANE** Ben Aouïssa (1917) - **BENARZALLAH** Ben Gherabi (1918) - **BENKHATA** Ben Athia (1914) - **BOUALLAGA** Ben Brahim (1916) - **BOUDJEMÂA** Abdelkader (1914) - **BOUGRINE** Ferhat (1915) - **BOUMAKHELEB** Ben Mohamed (1916) - **BRAHIM** Ben Ahmed (1915) - **CAILLAUD** Marcel (1915) - **DANFLOUS** Louis (1915) - **DJILALI** Ben Mohamed (1917) - **DJOUDI** Ben Amar (1914) - **EL ADJALI** Ben Attalah (1918) - **EL ALMI** Ben Makklouf (1914) - **GANDOLFI** Pierre (1915) - **JUDAS** Aaron (1916) - **KADDOUR** Ben Aïssa (1914) - **KOUIDER** Ben Kaddour (1915) - **M'BAREK** Ben Boubekeur (1915) - **MÂAMAR** Ben Saïd (1916) - **MAGHNI** Ali (1918) - **MERZOUG** Sayah (1918) - **MOHAMED** Ben Ahmed (1916) - **MOHAMED** Ben El Mecheri (1915) - **MOHAMED** Ben Hadj Maamar (1918) - **MOHAMED** Ben Krirèche (1917) - **MOHAMED** Ben Mohamed (1917) - **MOHAMMED** Ben Belkacem (1916) - **MOHAMMED** Ben Hadj Ali (1918) - **MOUCHI** Isaac (1915) - **MOULAY** Ben Ahmed (1916) - **MUSTAPHA** Ben M'Hamed (1918) - **PARES** Georges (1915) - **PARTOUCHE** Bourak (1916) - **PARTOUCHE** Nessim (1916) - **SAÂD** Ben Aïssa (1916) - **SÂAD** Ben Kaddour (1915) - **SLIMAN** Ben Mohamed (1917) - **SLIMANE** Ben Khouiled (1917) - **TAHAR** Ben Hadj San Khal (1918) - **TSAMEUR** Ben Djeha (1918) - **VOISIN** Maurice (1916) - **YAHIA** Ben Lahoucine (1917) - **ZERIA** Judas (1918) - **ZERIA** Meiller (1915) ■

Nous n'oublions pas nos valeureux Soldats victimes de leurs devoirs dans ce secteur :

■ **Lieutenant (GSRA 76) ARNION** Bernard (25 ans), tué à l'ennemi le 25 octobre 1959 ;
Sous-lieutenant (541^e GCPA) CAMPAGNOLE Pierre (24 ans), tué à l'ennemi le 03 mars 1957 ;
Conducteur (520^e GT) CHAILLOU Claude (21 ans), tué le **14 avril 1962**,
Conducteur (584^e BT) CHAMBRAUD Bernard (21 ans), tué à l'ennemi le 26 février 1957 ;
Brigadier (13^e RA) CHARLOT J. Marc (22 ans), tué à l'ennemi le 24 juillet 1959 ;
Conducteur (1^{er} GST) CHEVALLIER Pierre (21 ans), mort accidentellement en service le 08 août 1960 ;
Artilleur (13^e RA) CHEVEAUX Bernard (20 ans), tué à l'ennemi le 02 octobre 1959 ;
Maréchal-des-logis (1^{er} CST) CUEREL Claude (24 ans), tué à l'ennemi le 15 février 1958 ;
Brigadier (205^e BI) DENNEVAULT Roger (23 ans), mort des suites de blessures le 22 août 1956 ;
Militaire (?) DESBOIS Maurice (23 ans), tué à l'ennemi le 13 août 1957 ;
Soldat (CSP) ECHAIDE Jean René (21 ans), mort des suites de blessures le 24 mai 1959 ;
Soldat (?) GARNIER Jean (21 ans), tué à l'ennemi le 24 mai 1959 ;
Lieutenant (1^{er} ESPLÉ) GELAS Pascal (28 ans), Assassiné le **09 août 1962** ;
Gendarme (LG) GEROSA Ernest (29 ans), mort accidentellement en service le 21 mars 1961 ;
Conducteur (543^e GT) GUERRIN René (23 ans), tué à l'ennemi le 09 juillet 1958 ;
Soldat (CCR 210) HANCZYK Jean (20 ans), tué à l'ennemi le 30 mars 1959 ;
Caporal-chef (CSP) HONORE J. Pierre (26 ans), tué à l'ennemi le 24 mai 1959 ;
Soldat (?) JAILLOT Auguste (22 ans), tué à l'ennemi le 17 novembre 1958 ;
Canonnière (13^e RA) LANFEUILLE Pierre (22 ans), tué à l'ennemi le 24 juillet 1959 ;
Sergent (?) LECLERCQ Xavier (20 ans), tué à l'ennemi le 14 juillet 1957 ;
Canonnière (13^e RA) LOUIS Pierre (22 ans), tué à l'ennemi le 13 août 1957 ;
Canonnière (13^e RA) MANTEAUFROY Marcel (22 ans), tué à l'ennemi le 13 août 1957 ;
Sous-lieutenant (ALAT) MOLEINS Charles (32 ans) enlevé et disparu le **10 octobre 1962** ;
Sous-lieutenant (EALA 16/72) MORIN J. Paul (21 ans), mort accidentellement en service le 14 mai 1960 ;
Soldat (1^{er} RAP) MOULIN Roger (28 ans), tué à l'ennemi le 13 août 1957 ;
Brigadier-chef (13^e RA) NOIROT Roger (22 ans), tué à l'ennemi le 02 octobre 1959 ;
Soldat (Air) PETIT Lucien (22 ans), tué à l'ennemi le 25 octobre 1959 ;
Conducteur (CCR) PHIALIP Pierre Marcel (20 ans), tué à l'ennemi le 30 mars 1959 ;
Caporal-chef (?) PIREAUX Jean Claude (20 ans), tué à l'ennemi le 27 avril 1959 ;
Conducteur (584^e BT) PRUVOT Roger (21 ans), tué à l'ennemi le 26 février 1957 ;
Sapeur (19^e RG) SCHULTZ Armand (22 ans), tué à l'ennemi le 24 juillet 1959 ;
Sous-lieutenant (GSRA 76) SILVY Bernard (26 ans), tué à l'ennemi le 25 octobre 1959 ;
Canonnière (2^e RA) STEKELORUM Raymond (22 ans), tué à l'ennemi le 13 août 1957 ;
Sergent-chef (?) VIENOT Robert (29 ans), tué à l'ennemi le 24 mai 1959 ;
Sapeur (19^e RG) VILLANOVA André (20 ans), tué à l'ennemi le 27 avril 1959 ■

Nous n'oublions pas nos malheureux compatriotes victimes d'un terrorisme aveugle mais bien cruel :

M. PISSIS Henri (34 ans), enlevé et disparu le 11 septembre 1962 ;

M. THOMAS Joseph (38 ans), enlevé et disparu le 30 juin 1962

SYNTHESE réalisée grâce aux **Auteurs** précités et aux **Sites** ci-dessous :

[http://encyclopedie-afn.org/Historique_Laghouat - Ville](http://encyclopedie-afn.org/Historique_Laghouat_-_Ville)

<http://aufildesmotsetdelhistoire.unblog.fr/2011/12/04/le-4-decembre-1852/>

<http://www.military-photos.com/laghouat.htm>

<https://www.judaicalgeria.com/pages/laghouat.html>

<https://www.calameo.com/read/0032942449c86fb1c8520>

https://cinumedpub.mmsh.fr/RevueAfricaine/Pdf/1893_211_002.pdf

<http://www.sidielhadjaissa.com/album-1239486.html>

<http://www.photosalgerie.com/Laghouat/anciennes%20photos%20de%20Laghouat/>

<http://ancienssportifsdelaghouat.over-blog.com/article-cartes-postales-tres-anciennes-de-la-ville-de-laghouat-117074349.html>

<http://p1.storage.canalblog.com/17/38/281248/55147440.pdf>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ridc_0035-3337_1963_num_15_4_13766

EPILOGUE LAGHOUE

Année 2008 = 147 747 habitants.

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso [jeanclaude.rosso3@gmail.com]